

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	PIAF	Numéro	7510058529
Adresse du site	67-69, rue de Bagnolet	Hauteur	R+7 (22.20m)
Bailleur de l'immeuble	Social : RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	23/07/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	24/07/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/09/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 80°, 190° et 320°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 4m, Fenêtres entre 1 et 8m des antennes, porte entre 4 et 8m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 80° <5V/m - 190° <5V/m - 320° <5V/m 5G (3500): 80° <5V/m - 190° <5V/m - 320° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 25.50m (80/190°), 24.20m (320°) pour les antennes à faisceaux fixes 5G : 26.12m (80/190°) 24.82m (320°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500 intégrées dans une fausse cheminée.
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse.

Date :

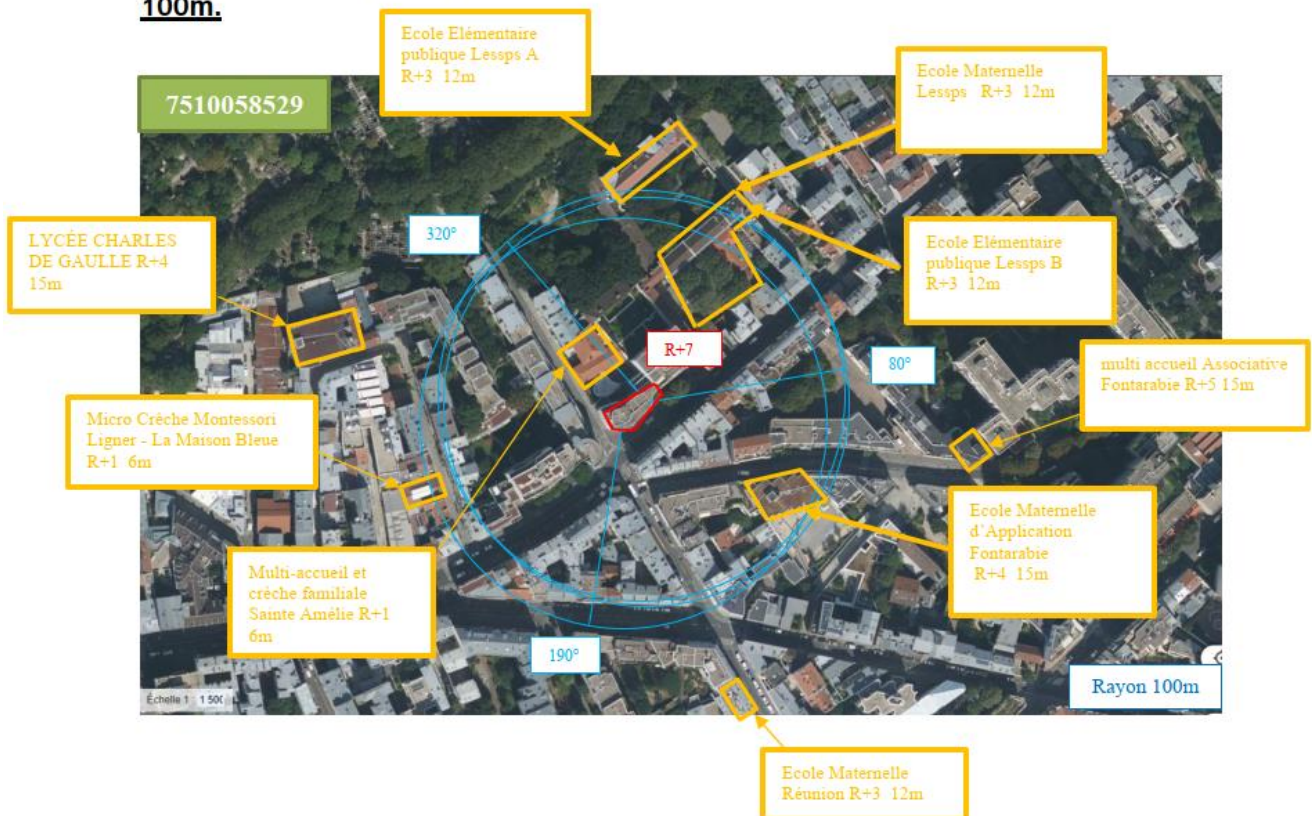
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Elémentaire publique Lesps B	9 Rue de Lesseps ,75020 Paris	12m	NON	65.00	0.098
ÉCOLE MATERNELLE LESSEPS	9 Rue de Lesseps, 75020 Paris	12m	NON	65.00	0.19
Ecole Maternelle d'Application Fontarabie	12 Rue de Fontarabie 75020 Paris	15m	NON	67.00	0.63
Ecole Maternelle Réunion	91 Rue de la Réunion 75020 Paris	12m	NON	160.00	2.04
Multi-accueil et crèche familiale Sainte Amélie	106 Rue de la Réunion, 75020 Paris	6m	OUI	65m	0.84
E.E,PU ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LESSEPS A	11 RUE DE LESSEPS 75020 PARIS	12m	OUI	65m	0.074
LYCÉE CHARLES DE GAULLE	17 rue Ligner 75020 Paris	15m	NON	130m	1.82
multi accueil Associative Fontarabie	19-21 Rue de Fontarabie, 75020 Paris	18m	NON	170m	0.53
Micro Crèche Montessori Ligner - La Maison Bleue	30 Rue Ligner, 75020 Paris	6m	NON	94m	0.075

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100m.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

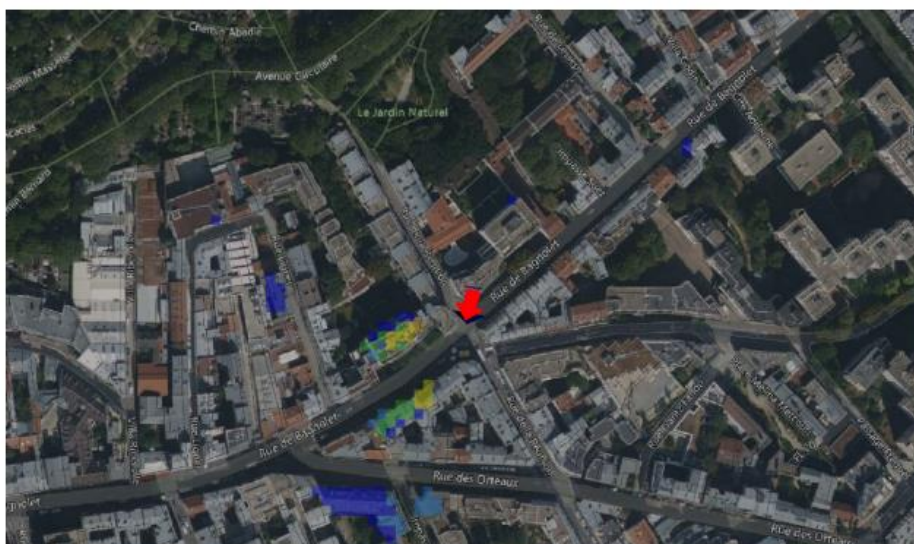
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 80°	Azimut 190°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	21.5 m	22.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 190°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

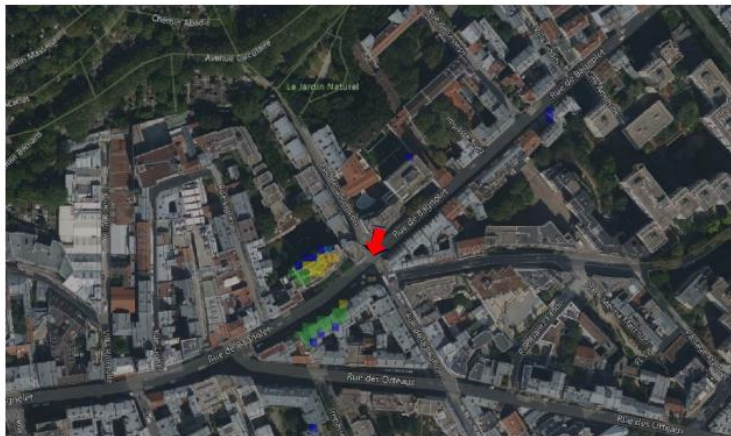
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 80°	Azimut 190°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	18.5 m	23.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 190°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts**Azimut 80° :****Azimut 190° :****Azimut 320° :**